PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE D'ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MARDI 26 JUIN 2018

AU SIEGE SOCIAL DU COMITE DE L'ILE DE FRANCE DE RUGBY

Valider en Comité Directeur le 13 septembre 2018

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :

Thierry ALLIESSE, Marie-Christine ARNALDI, Nicolas BARSALOU, Jérôme BOUSQUET, Bruno CHETOUANE, Alain COLLAS, Frédéric COMTE, Michel DESFRERES, Sébastien DHOM, Jean-Loup DUJARDIN, Claire ESCALET, Sophie FIEF, Marie-Chantal GAY, Pascal GIRAUD, Florian GRILL, Bernard JACQUES, Laurent LAGUERRE, Peter MACNAUGHTON, Jean-Charles MASCETTI, Jean-François MICHELON, Valérie PHILIPPE, Michel RUMEAU, Henri TOMAS, Alain TRONQUET

Excusés :

Sophie ANDREU, Franck BOUCHER, Stéphanie CHANAUD, Alain DENETRE, Véronique DUBOIS VINCENT, Didier GENINASCA, Mariane GRUEL, Elisabeth KARIOTAKIS, Marie-Cécile LE BERRE, Stéphanie LOYER, José MACHADO, Jean-Luc PUSSACQ, Jean-Claude SKRELA, Gaëlle TELLO, Arnaud TOURTOULOU, Paul TREMSAL

Membres de droit

Présents :

Thierry CHEVALIER (78), Gilbert DERUS (95), Thierry DESRUES (77), Jean-Claude GRECO (92), Michel PRACHE (93), Patrick GUYMARD (91), Jean-Claude MARTINEZ (94)

Excusé :

Jean-Louis BIASIN (75)

INVITES :

Présent :

Franck CIBOIS

Excusés :

Sylvain BERNARD, Christophe RENAULD, Bertrand TERRIER

Le mardi 26 juin 2018, à 19h00, les membres du Comité Directeur se sont réunis au siège du Comité d'Ile de France de Rugby – 9, Rue Omer Talon – 75011 Paris, sur convocation écrite faite par le Président en date du 18 juin 2018.

La feuille de présence a été signée par chaque membre.

Le quorum étant atteint, 31 sur 48 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 15 mai 2018
3. Actualités fédérales et régionales
4. Désignation des membres des commissions régaliennes
5. Présentation et validation de l'organigramme de la Ligue Régionale
6. Présentation et validation du règlement financier 2018/2019
7. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Florian GRILL.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Florian GRILL remercie de leur présence les membres du Comité Directeur et propose d'aborder l'ordre du jour.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 15 MAI 2018

Bernard JACQUES présente le procès-verbal de la réunion du 15 mai et demande aux membres du Comité Directeur de lui donner toute modification qu'ils verraient utile dans les 8 jours, après ce délai le procès-verbal sera adopté.

III. ACTUALITES FEDERALES ET REGIONALES

A - Actualités régionales

1 – Une pensée pour :

- Corinne MICHAUX suite au décès de sa belle-mère
- Elisabeth KARIOTAKIS pour sa petite fille malade
- Toutes les personnes qui nous quittent dont on ne dit pas les noms mais à qui on pense

2 – AG du 16/06/2018

Florian GRILL remercie le club de Stains pour l'accueil et l'organisation des assemblées générales du 16 juin dernier et souligne la présence positive de Christian DULLIN, Secrétaire Général de la F.F.R.

3 – Finales régionales

Florian GRILL remercie Jean-Claude MARTINEZ pour l'organisation des finales régionales du mois de juin qui furent un réel succès et plus généralement pour son travail avec son équipe durant ces dernières années pour la gestion des compétitions.

4 – Sélections à 7

Michel RUMEAU intervient pour faire un point sur l'activité des sélections à 7.

- Tournoi Heidelberg
- Finales nationales à 7 : Blue Seven, Filles de Chilly Mazarin et Seventise qui remporte.

Florian GRILL précise que cela justifie notre demande que le 7 de Coeur devienne un tournoi du circuit élite.

5 - Equipe du samedi

Florian GRILL fait part de son inquiétude quand on voit que le finaliste du Championnat de France part en FFSE.

6 - Relance Rugby Loisir
Florian GRILL informe le comité directeur de la volonté de la Ligue de relancer le rugby Loisir. Il faut communiquer sur ce sujet auprès clubs. Il nous faut récupérer des licenciés F.F.R.

A ce sujet une initiative menée par Thierry ALLIESSE et une équipe de bénévoles de la Ligue est lancée début juillet.

7 - Présences et des absences
Bernard JACQUES invite les membres du Comité Directeur a confirmé systématiquement leur présence ou non aux diverses réunions auxquelles ils sont conviés.

B - Actualités fédérales :

1 - Problématique budgétaire
Florian GRILL redonne les grandes masses :

- Cette saison nous avons subi une baisse de 190 K€ de nos ressources, ramenée finalement à 140 K€ après une subvention exceptionnelle ;
- Nous avons ceci dit été contraints de prendre des mesures radicales en fermant le C.R.E.F. de Brétigny pour les garçons alors que 3 Champions du Monde U20 en sont issus et en supprimant un poste administratif au Comité ;
- La saison prochaine et en l'état actuel des informations, la baisse des ressources pourrait atteindre 170 K€ (non renouvellement de la subvention exceptionnelle et baisse subvention FFR, baisse de la subvention DRJSCS, perte des ressources des départements qui nous quittent…) ;
- Et la saison N+2 nous aurions aussi les frais des cadres techniques à payer pour un coût avoisinant les 130 K€ par an.

Au total cela représente 450 K€ en 3 ans.
Nous avons demandé 82 K€ à la F.F.R. soit la moitié du chemin.
On va lancer un dossier auprès du Conseil Régional mais peu d'espoir dès la prochaine saison, idem pour les partenariats où on doit progresser!

2 - Les bassins
Florian GRILL fait part de ses inquiétudes concernant les bassins.

- Demande Ligue ➔ F.F.R. : 1DTL, 1 DTLA, 4 CTL, 16 CTC
- Attribution probable : 1 DTL, pas de DTLA, 2 CTL et 13 CTC (mais gardons-nous les CTT = Cadres Techniques Territoriaux ?)

Il faut savoir que pour gérer les seuls BF, il faut 8 équivalents temps plein !
Cela pose aussi des problèmes humains majeurs car 2 CTL pourraient être des cadres d'état… quid de Jérome LAMANDA, Cedric LEGRAND !

3 - POS
Florian GRILL informe le Comité Directeur que le Cabinet Amnyos, qui accompagne la mise en place des POS (Plan d'Orientation Stratégique), nous a félicité pour les 15 chantiers en disant que nous étions très en avance et tout à fait en cohérence avec l'objectif F.F.R.

4 - Présentation du dossier Montbrand
Nicolas BARSALOU présente le projet de la « Maison du Rugby » au Stade Raoul Montbrand à Pantin (*Voir document joint en annexe 1*).

Jean-Claude MARTINEZ :

- Vue l'importance du projet au niveau financier quel est l'intérêt ?
- La Seine-Saint-Denis n'est pas le centre de l'Ile-de-France.
- Craint que ce soit les clubs qui paient.
- On dispose déjà des terrains donc pourquoi s'embêter.

Laurent LAGUERRE :

- On refuse des enfants car il y a saturation
- Si ces terrains pouvaient servir, il faut y aller.
- L'argent va se libérer avec les JO et la Coupe du Monde.

- Est pour sur le fond sachant qu'on manque de terrains sur Paris et 1ère couronne.

Thierry ALLIESSE :
- Mentionne le bail emphytéotique
- Pour le moins il faudrait voir si l'emprise du bâtiment pourrait être conservée.

Jean-Claude GRECO :
- Si ce n'est pas cette solution peut-on accepter la disparition de 2 terrains de rugby ?
- Ca ne le gêne pas si mets 10 minutes de plus pour venir.

Jean Loup DUJARDIN :
- A retenu qu'on risquait de perdre les 2 terrains.
- D'accord avec Thierry sur le bail emphytéotique pour peut-être faire un avenant.
- Si j'étais la Seine-Saint-Denis je ne prendrais pas Sport Dans La Ville (SDLV)
- Par contre on peut donner mandat pour avancer sur le dossier.
- Il faut que le bâtiment Ligue devienne Ligue à part entière.

Michel PRACHE :
- Point de départ : installations fermées pendant 3 mois avec les dépôts de bilan de l'ASPTT
- Ensuite le projet avec le seul CD 93 ne marchait pas.
- Sauvegarder les 2 terrains c'est un plus pour tout le rugby francilien.
- Ca permet aussi de mettre à la porte la F.F.S.E.

Thierry DESRUES :
- quand est-ce fini de payer rue Omer Talon ?

Florian GRILL :
- Sans notre projet de déménagement de la Ligue on perd les 2 terrains.
- C'est clair que le projet est plus intéressant financièrement avec le Five qu'avec Sport dans la Ville.
- Le stade est à 7 stations de métro de la Gare de l'Est et sur une future station du Grand Paris c'est une situation exceptionnelle.

Après ce débat, Florian GRILL propose au Comité Directeur de donner au Bureau de la Ligue :
- mandat pour discuter avec la Seine-Saint-Denis ;
- mandat pour discuter avec le Conseil Régional ;
- mandat pour discuter avec la F.F.R.

La proposition de donner mandat au Bureau pour continuer les discussions est approuvée par le Comité Directeur
(29 voix Pour, 1 voix Contre Jean-Claude MARTINEZ, 1 abstention Jean-Charles MASCETTI)

IV. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS REGALIENNES

Bernard JACQUES rappelle les modalités règlementaires de constitution et de désignations des membres des Commissions régaliennes :

- Désignation par le Comité Directeur de la Ligue Régionale
- Chaque commission doit être composée de 3 membres au moins
- Ne peuvent pas être membre d'un organe disciplinaire :
 - Le Président de la F.F.R., de la L.N.R., d'une Ligue ou d'un Comité départemental ;
 - Les membres des instances dirigeantes de la F.F.R. et de la L.N.R. ;
 - Les personnes ayant un lien contractuel avec la F.F.R., la L.N.R., la Ligue ou un Comité départemental.
- Début du mandat 1er juillet 2018

Il précise ensuite les dispositions qui définissent la nomination des chargés d'instruction dans ces commissions :

- Lorsque les affaires disciplinaires examinées auprès des **commissions de 1ère instance (discipline et règlements)** nécessiteront une instruction, cette dernière devra être effectuée par un chargé de l'instruction qui devra avoir été désigné par le Comité Directeur de la Ligue :
- Soit parmi les personnes physiques ou les collaborateurs et licenciés des associations affiliées à la F.F.R. et, le cas échéant, des sociétés sportives qu'elles ont constituées ;
- Soit parmi les propres collaborateurs et licenciés de la Ligue, en raison de leur compétence au regard des faits qui font l'objet des poursuites.
- De ce fait, aucun membre du Comité Directeur ne peut être désigné en cette qualité. Il peut cependant s'agir d'un salarié de la Ligue ou d'un membre de la commission concernée, **à la condition toutefois que ce dernier ne prenne pas part aux délibérations relatives à l'affaire qu'il a lui-même instruite**, sous peine d'annulation de la décision.

Propositions :

Commission de Discipline

Président : Pierre LABESCAT
Secrétaire : Alain LE BOULC'H

Membres :	Instructeurs :
Bertrand CHARLES	Bertrand CHARLES
Bruno DE BIASI	Bruno DESMIDT
Richard DESAILLY	Alain LE BOULC'H
Alain DESCHAMPS	
Bruno DESMIDT	
Christian LANSAMAN	

Commission des Règlements

Président : Gérard DAVIOT
Secrétaire : Henri TOMAS

Membres :	Instructeurs :
Bernard BOURGUES	Alain DALOUS
Alain DALOUS	Alain TRICOT
Joëlle LEFRANC	
Jean-Pierre RICAUD	
Marc SARTI	
Jean-Daniel SIMONET	
Alain TRICOT	

Commission d'Appel

Président : Philippe DE MIRANDA
Secrétaire : Michel MANDON

Membres :
Fabrice BODIN
Jean-Loup DUJARDIN
Roger LEMEUR
Jean-Claude SEGUIER
Antoine SEMERIA

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la composition de ces commissions

V. PRESENTATION ET VALIDATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA LIGUE REGIONALE

Florian GRILL présente l'organigramme de la Ligue régionale (*Voir document joint en annexe 2*).

Jean Claude MARTINEZ :
- Veut savoir qui s'inscrit dans les clubs pour la formation.
- Demande que la Ligue suive le sujet .
- Qu'on sache qui s'inscrit.

Patrick GUYMARD :
- Mentionne la nécessité de mettre les Comités Départementaux dans l'organigramme.

Florian GRILL :
- Oui il faut mettre les Comités Départementaux dans l'organigramme.
- Pour les formations l'idée est un projet I-éducateurs de la même manière qu'on a i –arbitres.

Bernard JACQUES :
- A mentionné lors de l'AG la nécessité de suivre ce point par respect pour les clubs qui paie

Marie Christine ARNALDI et Valérie PHILIPPE :
- Mettre le nom du club et pas le nom de la personne

Pascal GIRAUD :
- 6 envois faits aux départements

Jean Claude GRECO :
- Un responsable qui convoque les écoles de rugby sans que le CD 92 ne soit au courant.
- Est-il possible d'avoir les infos ?

Pascal GIRAUD
- Oui bien sûr et on en discutera avec Bruno CHETOUANE.

Laurent LAGUERRE et Jean Loup DUJARDIN :
- Recommande Francis BAHU comme conseiller de Pascal GIRAUD.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'organigramme de la Ligue Régionale

VI. PRESENTATION ET VALIDATION DU REGLEMENT FINANCIER 2018/2019

Alain COLLAS présente le projet de règlement financier de la Ligue Régionale pour la saison 2018/2019 (*Voir document joint en annexe 2).*

Laurent LAGUERRE :
- Supprimer la mention dans le même match pour le 2ème carton.

Thierry DESRUES :
- Paiement des 50% et le solde de l'année en cours : est-ce que tout a été envoyé aux clubs?

Alain COLLAS :
- Précise que l'arrêté au 31 mars qui fait référence a bien été envoyé.

Laurent LAGUERRE :

- Préciser aux arbitres qu'on paie par virement.

Thierry ALLIESSE :

- Mentionne que ce sera plus compliqué de calculer avec les km.
- Réfléchir à un système pour le club qui reçoit.
- Quid du 7 et du X pour les arbitres.

Marie Christine ARNALDI :

- On sera sur le principe de quadrangulaire donc chacun recevra.

Jean Claude MARTINEZ :

- Pense que certains clubs ne pourront jamais recevoir.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le règlement financier de la Ligue Régionale pour la saison 2018/2019

VII. QUESTIONS DIVERSES

1- **Futures compétitions M16 et M19**

Laurent LAGUERRE revient sur la communication parue dans le bulletin officiel et estime que c'est très compliqué et même incompréhensible.

Thierry Alliesse précise :

- La fédération a envoyé jeudi dernier un nouveau document pour les compétitions National 2
 - ⇨ Non plus une poule de 8 que Ile de France, mais une supra Ligue ;
 - ⇨ Au début 6 clubs qualifiés d'office, maintenant plus que 2;
 - ⇨ Pour le reste on nous demande de faire un brassage le 9, 16 et 23 septembre.
 - qui va gérer? quelle ligue? quelle organisation ?
 - impossible de commencer le 9, 16 et 23 septembre !!!
 - visio conférence le 3 juillet avec les autres Ligues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h25.

Fait à Paris, le 26 juin 2018.

Le Président	Le Secrétaire Général
	
Florian GRILL	**Bernard JACQUES**

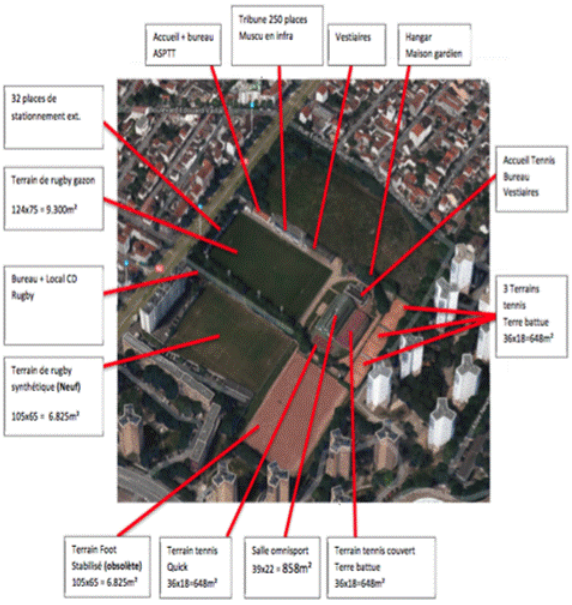
ANNEXE 1

Maison du Rugby
Stade Raoul Montbrand à Pantin



Contexte

- Le stade Raoul Montbrand (propriété de la SSD), siège du CD 93 est exploité par ASPTT Grand Paris.
- La SSD souhaite changer d'exploitant (insuffisance dans l'offre sportive et dans la maintenance des équipements)
- Un projet avait été porté par le CD 93 Rugby mais sans succès en 2014/2015.
- Un risque important de perdre un ou deux terrains de grand jeu au profit d'un nouvel exploitant.
- Le site est sur un emplacement stratégique accessible en métro et sur une future station du Grand Paris, dans une zone à fort potentiel pour le rugby.
- Une volonté collective forte (FFR-LIFR-CD 93) de développer un grand pôle rugby en SSD, avec de nombreux RDV avec les acteurs locaux.



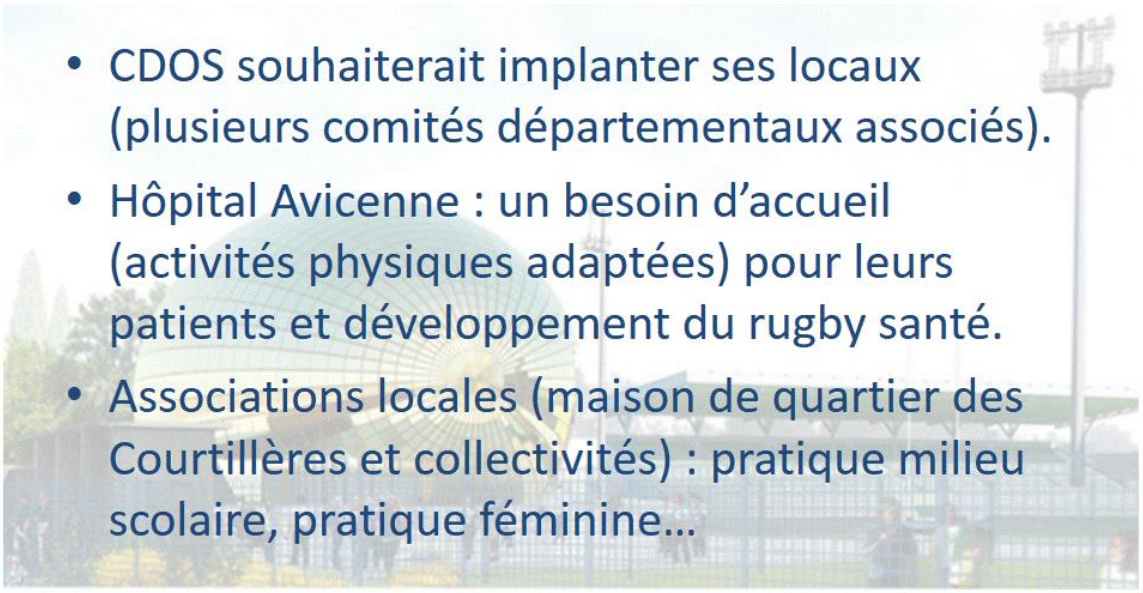
Opportunités

- Pour créer une véritable maison du rugby en Île de France avec des terrains de rugby
- Pour disposer d'un outil moderne et accessible au service de la formation des éducateurs et des joueurs franciliens
- Ce qui supposerait de vendre la Rue Omer Talon (estimée à 2,7 M) pour s'installer sur le site de Montbrand.

La Maison du Rugby

- Siège du LIFR et CD 93 (650 m2).
- Institut de formation francilien.
- Espace multi-fonctionnel (club house – espace réceptif – séminaires) sur environ 250 m2.
- Salle de musculation + 2 salles de cours collectifs (250/300 m2).
- Tribune de 300 places.
- 2 terrains, dont impérativement un en cat. C.

Partenariats



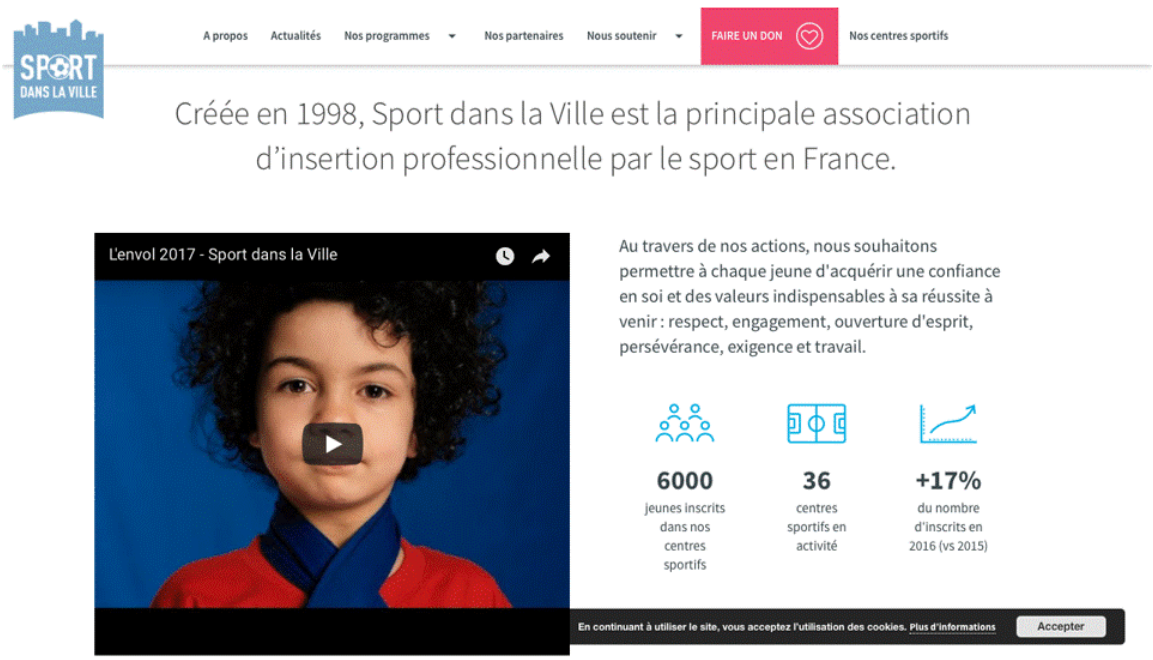
- CDOS souhaiterait implanter ses locaux (plusieurs comités départementaux associés).
- Hôpital Avicenne : un besoin d'accueil (activités physiques adaptées) pour leurs patients et développement du rugby santé.
- Associations locales (maison de quartier des Courtillères et collectivités) : pratique milieu scolaire, pratique féminine…

Besoins SSD

- Une rénovation importante du site que la SSD ne veut pas financer : gymnase – tennis – terrain cendré – vestiaires – éclairage - mise en conformité.
- Des coûts d'investissement, d'entretien et de maintenance sur la partie hors rugby.
- Une demande de la SSD d'ouvrir le site à d'autres activités sportives et de nouveaux publics : piste d'athlétisme et programmes d'insertion sociale.
- Une nécessité de s'associer à un partenaire ➔ deux possibilités.

Projet n°1

SPORT DANS LA VILLE



SPORT DANS LA VILLE



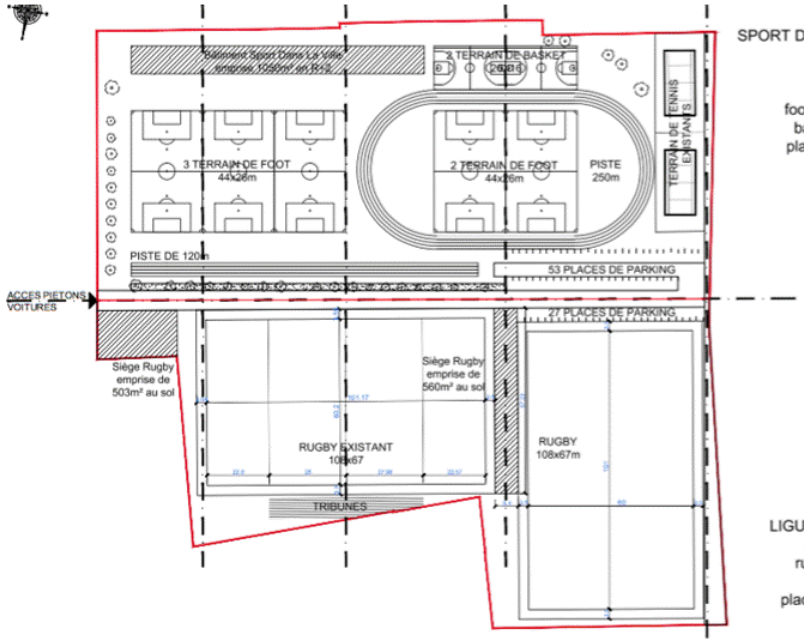


- Volonté de dupliquer leur Campus de Lyon.
- Une association engagée dans la cohésion sociale au travers de différents programmes (activités sportives pied d'immeuble, Job dans la ville, Sport féminin)
- Intégrée au programme héritage Paris 2024.
- Une association avec des financements mixtes : publics et privés.
- Des discussions engagées avec SSD depuis 18 mois.

Le projet SDV

- Séparer les espaces « Rugby » et « SDV » par une voirie en découpant le site Nord/Sud.
- Supprimer le terrain d'honneur et la tribune actuelle pour les replacer au niveau de l'actuel terrain en cendrée.
- Intégrer des terrains de basket, de foot à 5, des pistes d'athlétisme.
- Augmenter la capacité de parking.

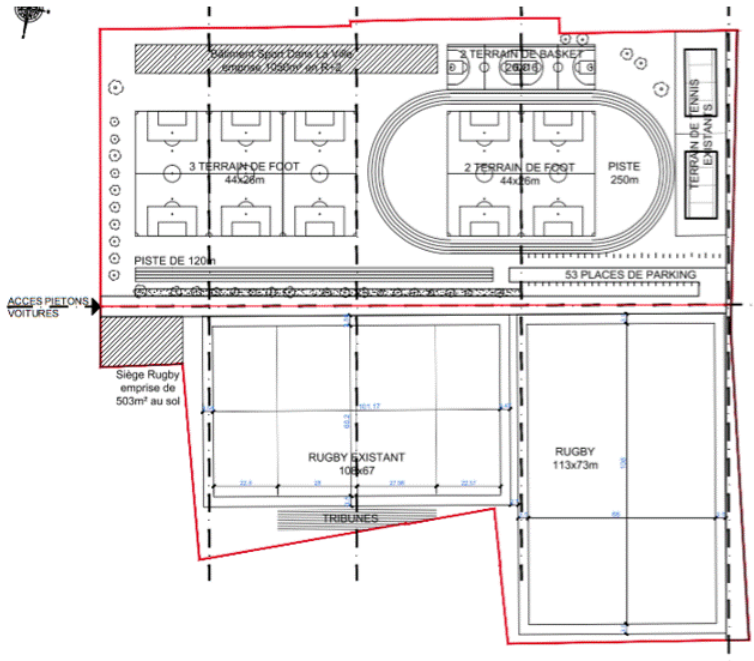
Le projet SDV H1



SPORT DANS LA VILLE	
tennis existant	2
piste 250 m	1
piste 120 m	1
foot 5x5 / 44x26m	5
basket / 26x16m	2
places de parking	53
emprise bâti	1050m²

LIGUE DE RUGBY	
rugby existant	1
rugby 108x67m	1
tribunes	1
places de parking	27
emprise bâti	1063m²

Le projet SDV H2



SPORT DANS LA VILLE	
tennis existant	2
piste 250 m	1
piste 120 m	1
foot 5x5 / 44x26m	5
basket / 26x16m	2
places de parking	53
emprise bâti	1050m²

LIGUE DE RUGBY	
rugby existant	1
rugby 113x73m	1
tribunes	1
emprise bâti	503m²

Les coûts d'investissement

- Un principe : chaque utilisateur prend en charge ses coûts d'investissements.
- Rugby : estimation de 4,21 M€
 - Terrain synthétique n°2 : 1 million € (financement Région Ile de France à envisager)
 - 1200 m2 bâtis : 2,4 millions €
 - Nouvelle tribune de 300 places : 300 K€
 - Nouveaux vestiaires : 360 K€
 - Eclairage – mise en conformité : 150 K€

Projet n°2

LE FIVE



LE FIVE

- Leader des centres de foot à 5 (40 centres)
- Leader du Paddle-tennis en France avec 35 courts.
- Démarche partenariale avec le territoire :
 - Créneaux gratuits pour les associations sportives et les scolaires.
 - Programme de soutien scolaire
 - Recrutement du staff : engagement de min 50% local.

Le Projet du Five

- Conserver les 2 terrains de rugby existants et la tribune + vestiaires.
- Conserver les terrains de tennis.
- Intégrer un centre de foot à 5 et des terrains de paddle tennis sur le terrain en cendrée.
- 6 terrains de foot 5 (27,5X16).
- 1 terrain de 7X7 (40X25).
- 4 terrains de paddle tennis.
- Un espace vestiaires/sports bar de 350m.
- Volonté de conserver le gymnase, de l'exploiter et de l'entretenir.
- Création d'une piste d'athlétisme.



Les coûts d'investissement

- Un principe : chaque utilisateur prend en charge ses coûts d'investissements.
- Rugby : estimation de 2,9 à 3,75 Millions €
 - Rénovation pelouse : 150 K€
 - Ou construction d'un deuxième synthétique avec financement Région : 1 million d'euros.
 - 1200 m2 bâtis : 2,4 millions €
 - Rénovation tribune et vestiaires : 150/200 K€
 - Eclairage – mise en conformité : 150 K€

Prochaines étapes

- Envoyer une note d'intention à la SSD
- Etre dans les deux projets pour « garantir » la présence du rugby et sauvegarder les deux terrains:
 - Avec le Five
 - Avec Sport dans la Ville
- Ce serait un drame de perdre 1 ou 2 terrains en première couronne accessible par le métro et sur une station du Grand Paris!

ANNEXE 2

Organigramme de la Ligue Régionale

LIGUE RÉGIONALE
ILE DE FRANCE DE RUGBY

ORGANIGRAMME

BUREAU EXECUTIF

Florian GRILL
Président

Bernard JACQUES
Secrétaire Général

Peter MACNAUGHTON
Président Délégué

Alain COLLAS
Trésorier Général

Franck CIBOIS
Directeur Administratif & Financier (DAF)

Sylvain BERNARD
Directeur Arbitres (DAL)

Bertrand TERRIER
Directeur Technique (DTL)

INVITÉ (E) (S)

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

BUREAU DE LA LIGUE ILE DE FRANCE

Florian GRILL
Président

Bernard JACQUES
Secrétaire Général

Peter MACNAUGHTON
Président Délégué

Alain COLLAS
Trésorier Général

Thierry ALLIESSE
Vice-Président
Pôle SPORTIF (Compétition)

Michel RUMEAU
Vice-Président
Pôle SPORTIF (Haut-Niveau)

Véronique DUBOIS VINCENT
Vice-Présidente
INSTITUTIONNELS

Elizabeth KARIOTAKIS
Vice-Présidente
Écoles de Rugby

Pascal GIRAUD
Vice-Président
Pôle FORMATION & SCOLAIRE

Arnaud TOURTOULOU
Vice-Président
PARTENARIAT

Jérôme BOUSQUET
Secrétaire Général Adjoint

Marie-Chantal GAY
Formation Technique Scolaire

Docteur Gaëlle TELLO
Médecin de la Ligue

Jean-François MICHELON
Président APARE Clubs Pro

Paul TREMSAL
Clubs Fédéraux

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

RATTACHÉS À LA PRÉSIDENCE

Florian GRILL
Président

Bernard JACQUES
Secrétaire Général

Peter MACNAUGHTON
Président Délégué

Alain COLLAS
Trésorier Général

Jean-Claude SKRELA
SPORTIF

Docteur Gaëlle TELLO
MÉDICAL

Peter MACNAUGHTON
Conseil des Présidents de DÉPARTEMENT

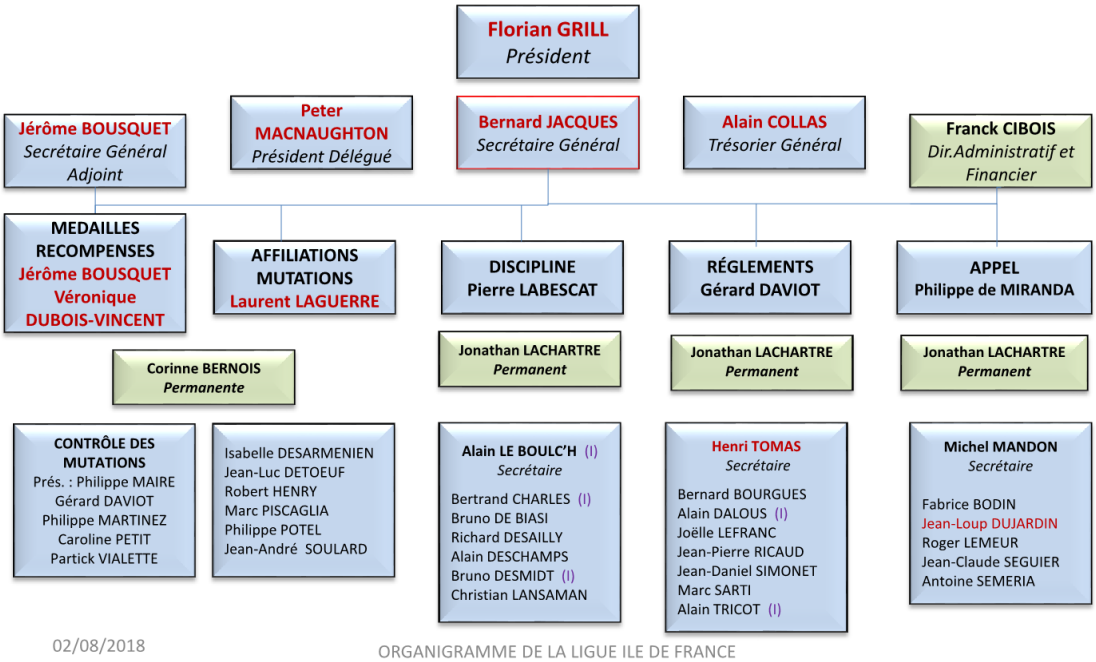
Christophe RENAULD
Conseil des Présidents de CLUB

Jean-Daniel SIMONET
JURIDIQUE

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

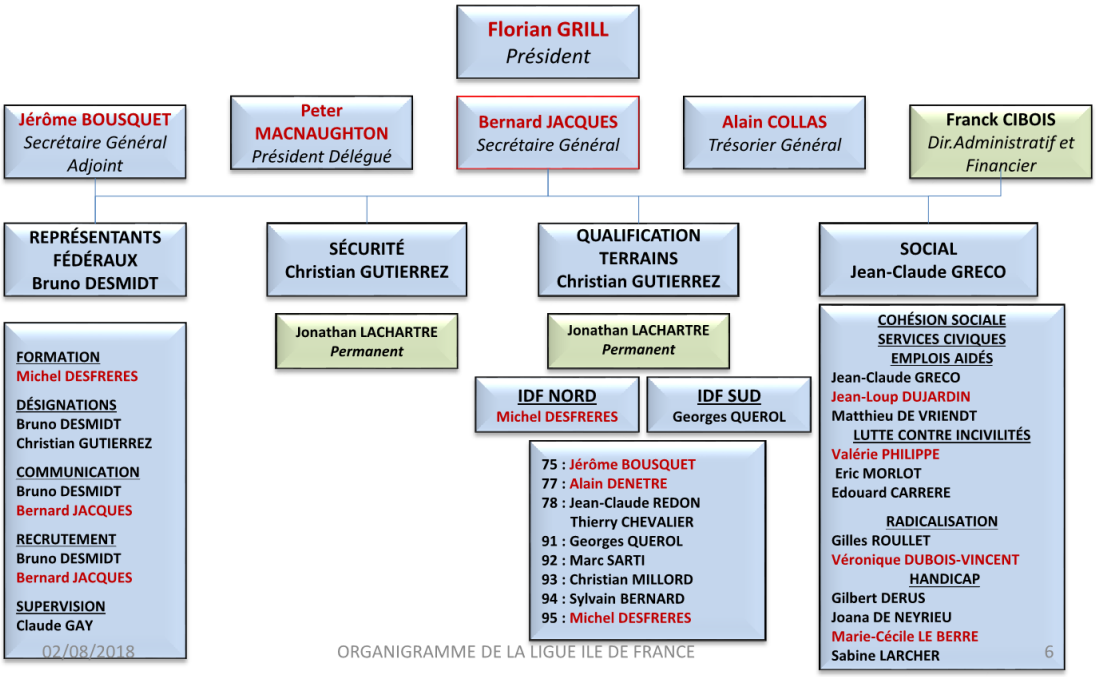
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - 1



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

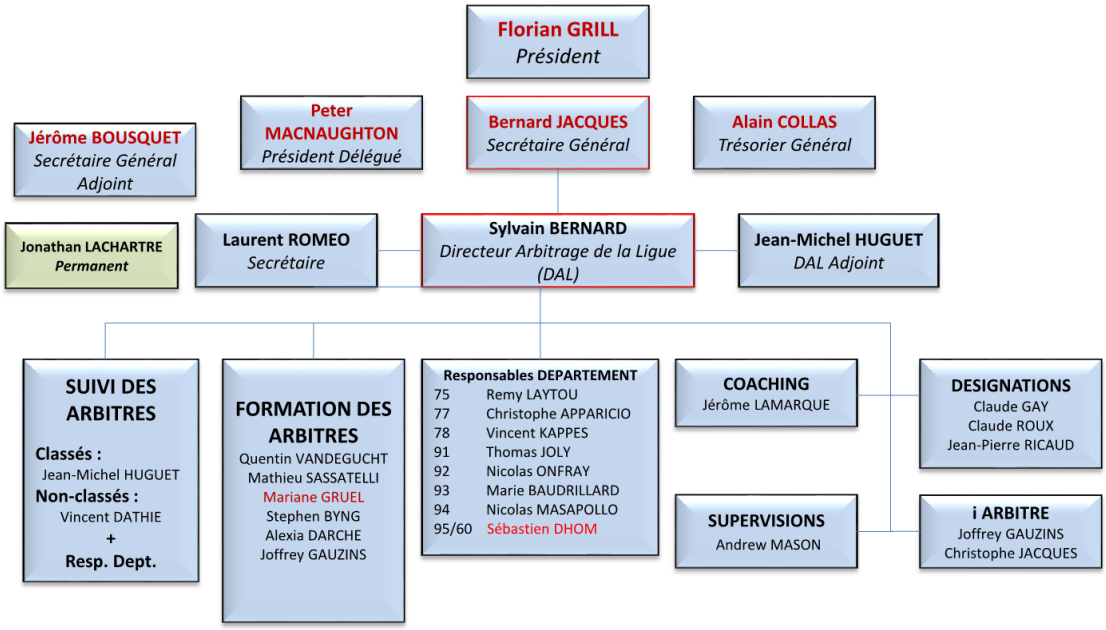
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - 2



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

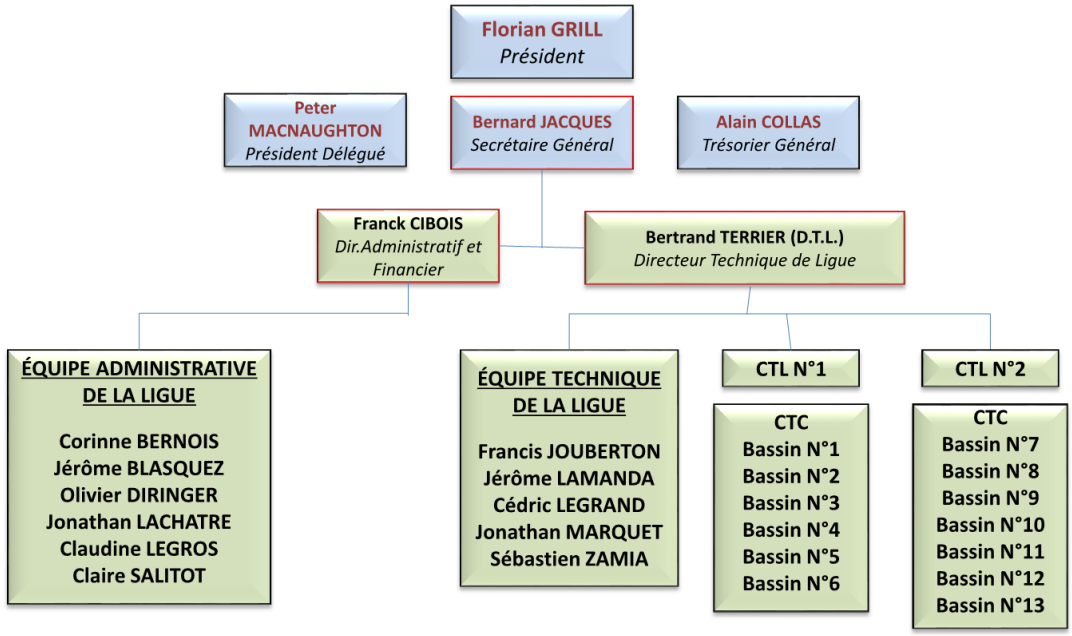
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - 3 – DIRECTION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE -



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

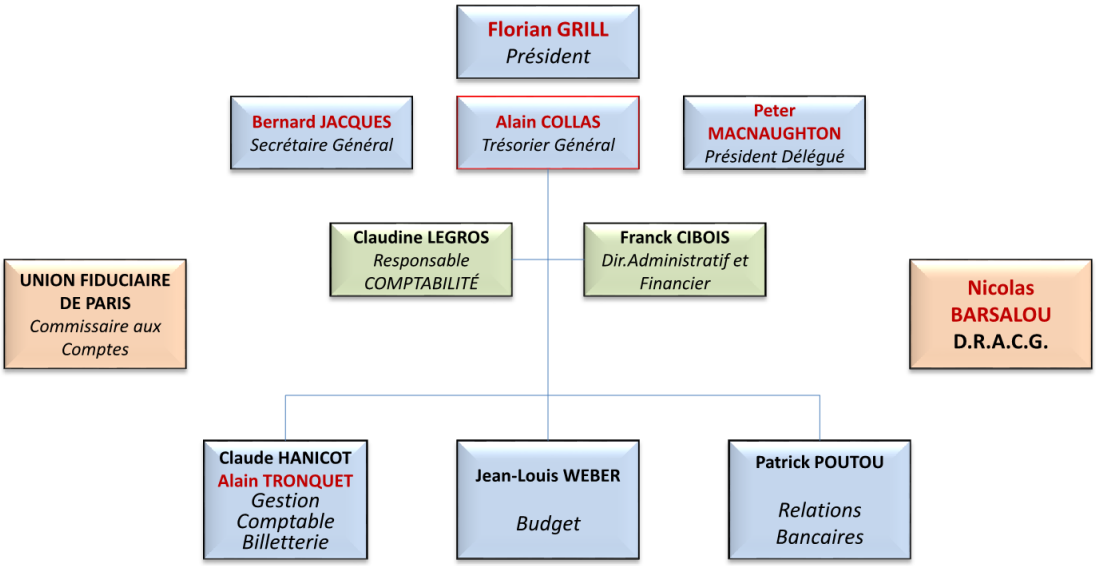
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - 4 – RESSOURCES HUMAINES -



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

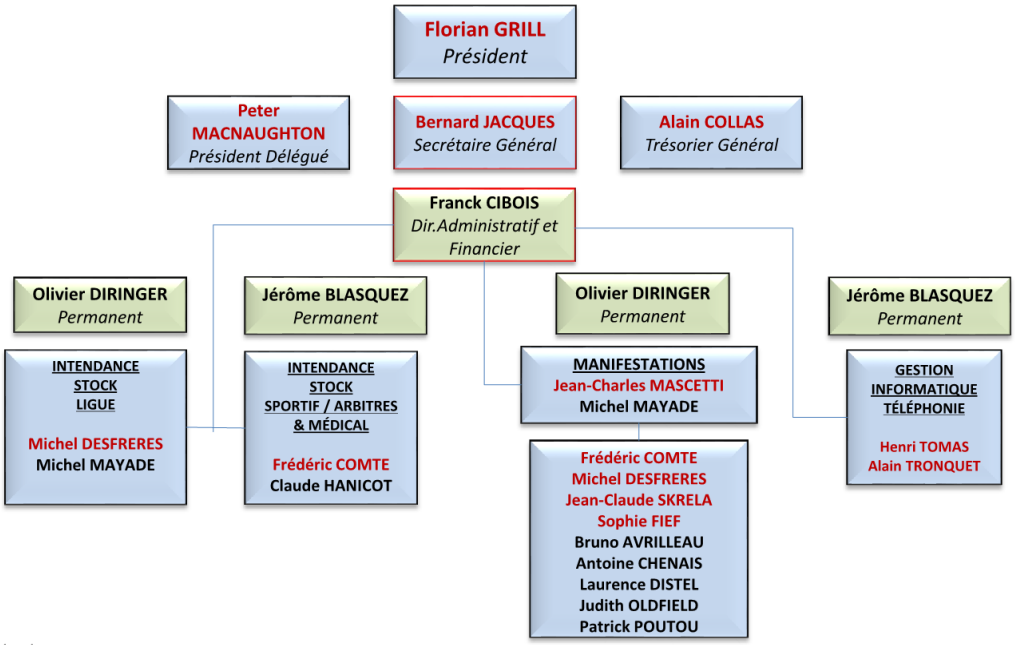
TRÉSORERIE GÉNÉRALE



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

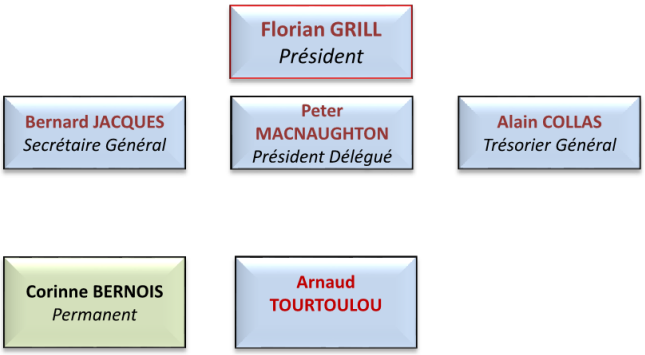
VIE DE LA LIGUE



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

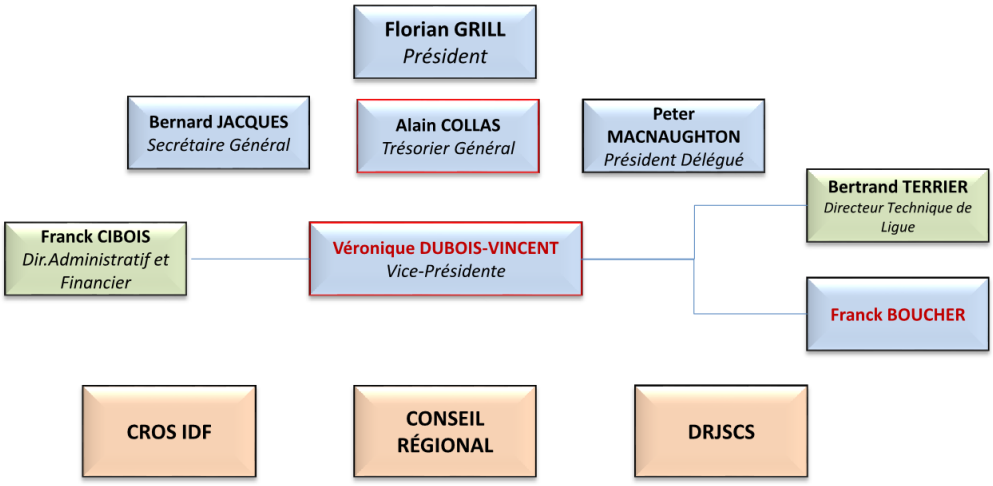
PÔLE PARTENARIATS



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

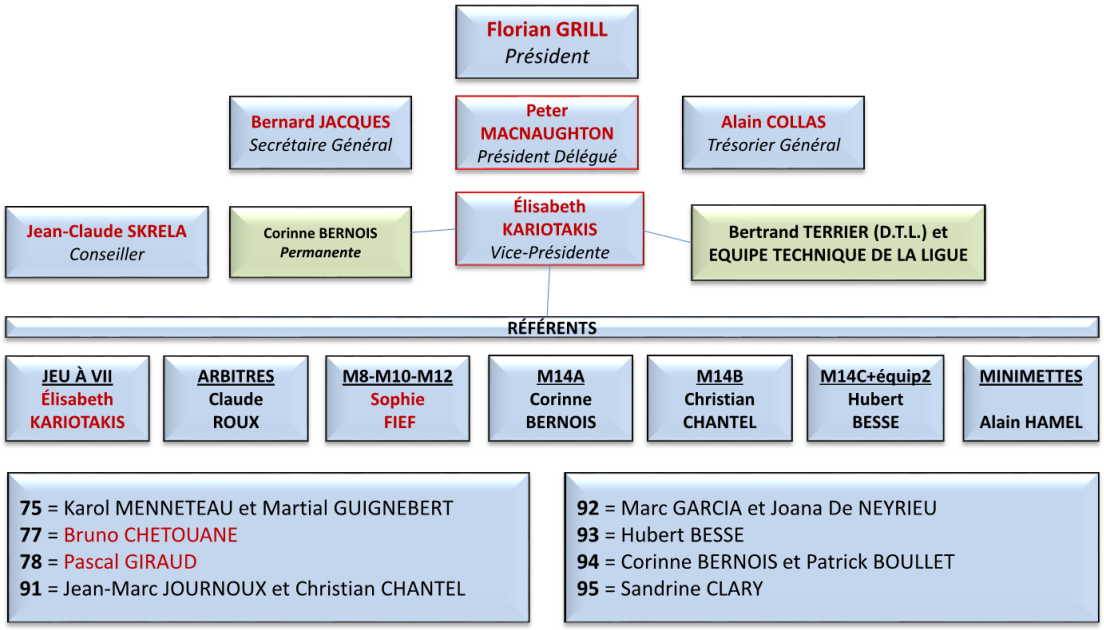
PÔLE INSTITUTIONNELS



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

PÔLE ÉCOLES DE RUGBY



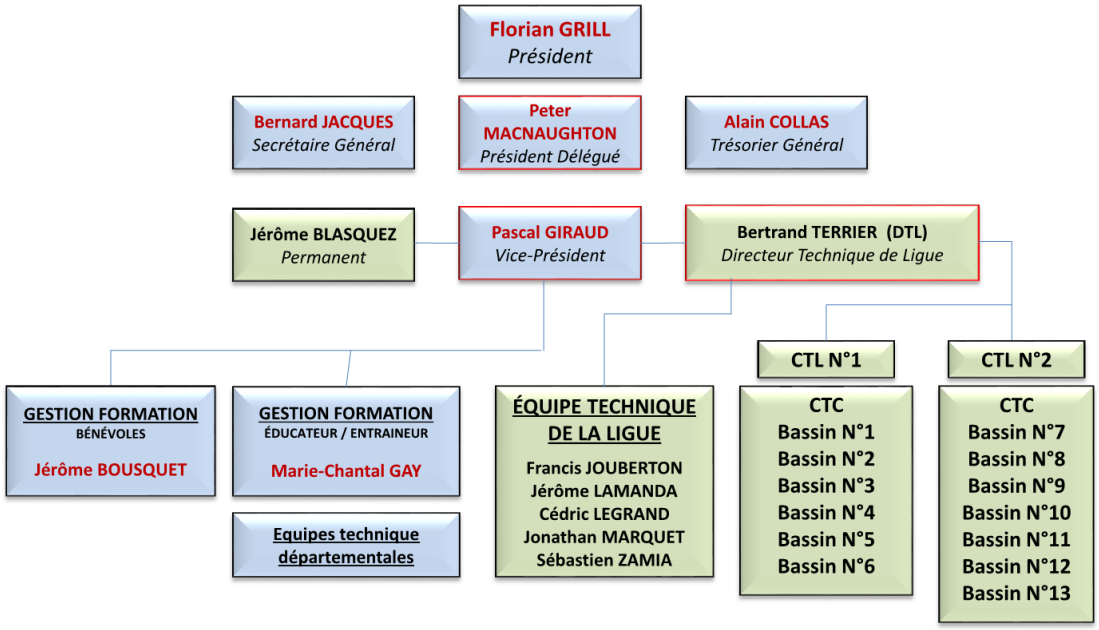
75 = Karol MENNETEAU et Martial GUIGNEBERT
77 = Bruno CHETOUANE
78 = Pascal GIRAUD
91 = Jean-Marc JOURNOUX et Christian CHANTEL

92 = Marc GARCIA et Joana De NEYRIEU
93 = Hubert BESSE
94 = Corinne BERNOIS et Patrick BOULLET
95 = Sandrine CLARY

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

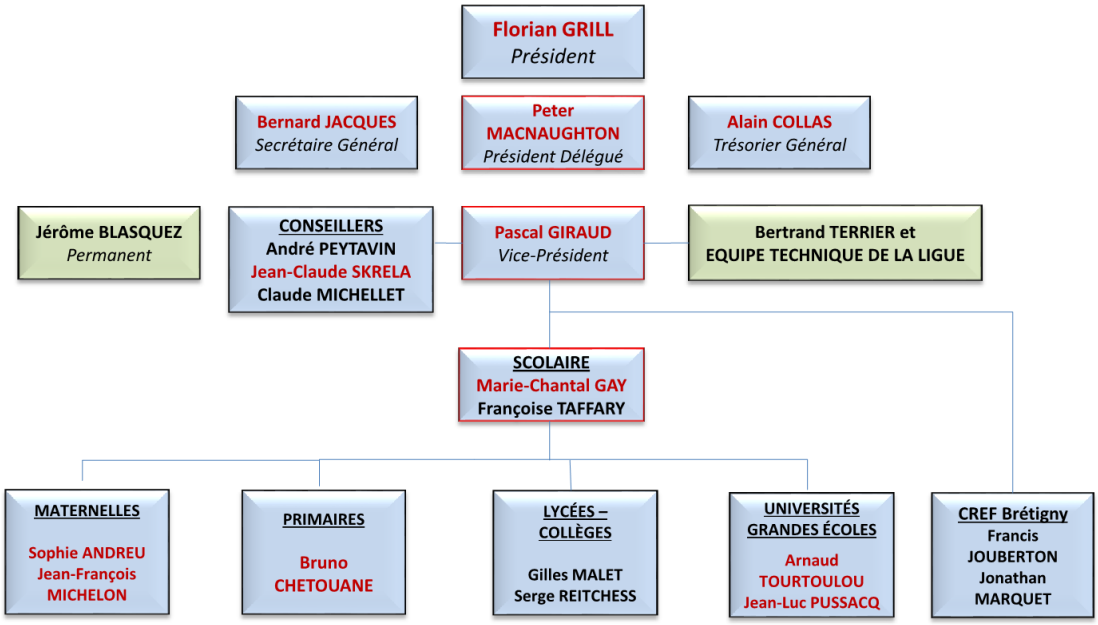
PÔLE FORMATION & SCOLAIRE (1)



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

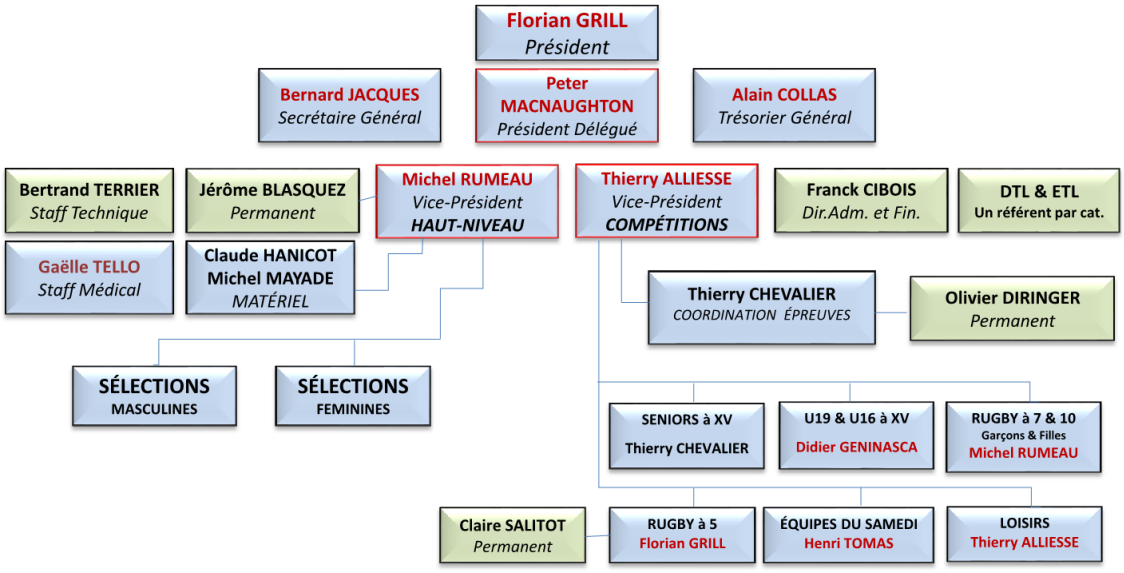
PÔLE FORMATION & SCOLAIRE (2)



LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

Juillet 2018 – Novembre 2020

PÔLE SPORTIF



PÔLE SPORTIF
LES GROUPES DE TRAVAIL

RUGBY à 7 & 10
Garçons & Filles

Michel RUMEAU

Patrick GUYMARD
Marc-Henri KUGLER
Marie-Christine ARNALDI
Stéphanie CHANAUD
Frédéric COMTE
Claire ESCALET
Stéphanie LOYER
Jean-Charles MASCETTI
José MACHADO
Valérie PHILIPPE
Corinne BERNOIS
Olivier DIRINGER
Michèle BOULEZ
Patrick BOULLET
Alain CANO
Georges COUDANE
Ludovic DÉCORME
Benoît GUILBOT
Françoise HAGHDOUST
Alain HAMEL
Stéphane JOURDAN
Guy PARIS
Philippe SIMON

RUGBY à XV JEUNES

Didier GENINASCA

André CALLAS
Pierre CETTOUR ROSE
Françoise DUPUY
Jérôme LARFI
Philippe MARTINEZ
Michel PRACHE

RUGBY à XV SENIORS

Thierry CHEVALIER

Xavier BUFFAT
+
Les représentants des clubs

EQUIPES DU SAMEDI

Henri TOMAS

Christian-Louis GAU
+
Les représentants des équipes

LOISIR

Thierry ALLIESSE

Henri TOMAS
Olivier DIRINGER
Dimitry ARMAND
Frédéric DATY
Alain-Hugues DAVID
Christian-Louis GAU
Alain HAMEL
Julien LEHAY
Erwan PEIGNOT

RUGBY à 5

Florian GRILL

Corinne BERNOIS
Claire SALITOT
Marie-Christine ARNALDI
José MACHADO
Fabrice BODIN
Frédéric BRUNEAU
Jean-Renaud d'ELISSAGARAY
Sylvie DERRIEN
Gabriel GAINNET-HERBULOT
Emmanuel GANDIA
Christian-Louis GAU
Marine GAUCHER
Jean-Christophe GODFRAIN
Bertrand HESS
Philippe JACQUES
Sébastien LAPORTE
Michel LAVIGNE
Jérôme REMY
Christophe ROUSSEL
Lorelei TARRICONE

ANNEXE 3

Règlement financier de la Ligue Régionale
Pour la saison 2018/2019

REGLEMENT FINANCIER
DE LA LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY
SAISON 2018/2019

CONDITIONS PARTICULIERES AUX DISPOSITIONS FINANCIERES
DE LA FEDERATION FRANAISE DE RUGBY

(titres V et VI des Règlements Généraux)

Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby
Siège social : 90 avenue du Général de Gaulle 94160 Saint Mandé
Bureaux : 9 rue Omer Talon 75011 Paris – Téléphone : 01 43 42 51 51 – Télécopie : 01 43 44 60 94
cifr@idfrugby.fr - www.idfrugby.fr - N° SIRET : 834 397 051 00014 – Code APE 9319Z

SOMMAIRE

Gestion Administrative

Provision	Page 3
Cotisations des associations	Page 3
Droits d'engagement dans les épreuves régionales	Page 3
Coûts des mutations	Page 4
Prestations demandées aux Comités Départementaux et aux Clubs	Page 4
Divers	Page 4

Gestion Sportive

Frais de déplacement des officiels	Page 5
Rencontres jouées sur terrain neutre	Page 7
Barème disciplinaire	Page 7
Formation des éducateurs / entraîneurs	Page 8
Formation des arbitres	Page 8

Gestion Administrative

1 - Provision

Chaque club est tenu de verser à la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby [L.I.F.R.], en début de saison, une provision à valoir sur le montant des licences assurances validées, par la F.F.R..

Ce montant est de 50 % du total des licences de la saison 2017/2018.

L'encaissement de ce paiement sera effectué au cours du mois de janvier 2019.

IMPORTANT

Les licences de la saison 2018/2019 ne seront pas validées si cette provision n'est pas versée. Il en sera de même si le club est redevable de quelque somme que ce soit au titre de la saison passée en application de l'article 623 des Règlements Généraux de la F.F.R..

2 - Cotisation des associations

La participation des associations au fonctionnement de la L.I.F.R. est fixée comme suit :

- Cotisation annuelle : 300 €
- Abonnement bulletin officiel : 100 €

3 - Droits d'engagement dans les épreuves régionales

Ces droits s'élèvent pour la saison 2018/2019 à :

100 €	par équipe « **Plus de 18 ans masculins** » engagée
50 €	par équipe de « **Moins de 19 ans masculins** » engagée
50 €	par équipe de « **Moins de 16 ans masculins** » engagée
100 €	par équipe « **Plus de 18 ans féminines** » engagée
50 €	par équipe « **Moins de 18 ans Féminines** » engagée
50 €	par « **École de Rugby** » engagée

Les frais d'inscription à un tournoi « Rugby à 5 » organisé par la L.I.F.R. sont de **30 € par équipe** au profit du club organisateur.

Dans le cas d'un rassemblement, c'est le club support qui est débité des frais ci-dessus.

4 – Coût des mutations

Le coût des mutations pour la saison 2018/2019 sera le suivant :

Compétitions	F.F.R.	L.I.F.R.
1ère Division Professionnelle - TOP 14 2ème Division Professionnelle - PRO D2	174 €	15 €
1ère Division Fédérale Elite 1 Féminine Elite 2Fféminine	87 €	15 €
2ème Division Fédérale 3ème Division Fédérale Fédérale Féminine 1 Fédérale Féminine 2	65 €	15 €
Divisions Ligue régionale (Honneur à 4ème série) Féminines Régionale à X	44 €	15 €
Ecoles de rugby	18 €	10 €

5 – Prestations demandées aux Comités Départementaux et aux Clubs

Dans le cadre de l'activité de la Ligue Régionale, il est demandé aux Comités Départementaux et aux Clubs d'assurer certaines prestations.

Pour la réalisation de ces prestations, la Ligue Régionale accordera une aide **maximum** par personne de :

Repas sportif et repas formation	**15 €**	par personne
Repas dirigeants / réunion	**16 €**	par personne
Réception d'après match	**5 €**	par personne
Casse-croute joueuses/joueurs	**6 €**	par personne

6 – Divers

Mise à disposition de la Visio-conférence	**20 €**
Cotisation Union Nationale des Arbitres de Rugby (U.N.A.R.) (Montant prélevé sur le compte du club d'affiliation de l'arbitre et du Représentant Fédéral)	**25 €**

Gestion Sportive

1 - Frais des Arbitres, Représentants Fédéraux et autres officiels

Les frais des Arbitres, Représentant Fédéraux et les autres officiels comprennent :

- Les frais de trajet
- Une indemnité représentative de frais divers

Les Frais de trajet

L'indemnité kilométrique de transport est fixée à :

- **0,39 € / km**, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus (les kilomètres sont déterminés selon la référence internet : www.viamichelin.fr – itinéraire le plus rapide).
- Remboursement des frais d'autoroute sur présentation du ticket quittance (du voyage aller seulement)

Pour les supervisions hors territoire de la Ligue Régionale, les kilomètres sont plafonnés à 400 km (aller-retour).

Les indemnités représentatives de frais divers

Pour les Championnats Régionaux et Coupes Régionales

Arbitre	**60 €**
Juge de touche	**50 €**
Représentant Fédéral	**50 €**
Superviseur	**50 €**
Accompagnateur	**50 €**

Pour les tournois

Arbitre et Représentant Fédéral	
• Tournoi sur ½ journée	**50 €**
• Tournoi sur la journée	**75 €**

Pour les écoles de rugby

Arbitre référent	**50 €**

Pour les matches amicaux

Arbitre	**50 €**

Le mode de paiement

Le remboursement des frais (frais de trajet + indemnité représentative de frais divers) sera effectué suivant le tableau ci-dessous :

<table>
<tr><th></th><th>Arbitres</th><th>Juges de touche</th><th>Représentants fédéraux</th><th>Superviseurs</th><th>Accompagnateur</th><th>Arbitres référents</th></tr>
<tr><td>Championnats régionaux</td><td>Par l'association recevant suite à la remise des fiches de déplacement pour paiement sur place</td><td>Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités à l'association demandeuse ou par l'association sous le coup d'une sanction.</td><td colspan="4" rowspan="7">Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement</td></tr>
<tr><td>Tournois</td><td colspan="2">Par l'association recevant suite à la remise des fiches de déplacement pour paiement sur place</td></tr>
<tr><td>Ecoles de rugby</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Matches amicaux</td><td colspan="2">Par l'association recevant suite à la remise des fiches de déplacement pour paiement sur place</td></tr>
<tr><td>Matches des phases finales des Championnats régionaux et Coupes régionales sur le terrain d'un des 2 clubs</td><td>Par l'association recevant suite à la remise des fiches de déplacement pour paiement sur place</td><td>Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement. Ces frais seront ensuite débités par la Ligue Régionale à 50 % à chaque club</td></tr>
<tr><td>Matches des phases finales des Championnats régionaux et Coupes régionales sur terrain neutre</td><td colspan="2">Par la Ligue Régionale après transmission des fiches de déplacement</td></tr>
</table>

Précisions concernant les frais des Représentants Fédéraux

Les frais du Représentant Fédéral sont imputés :

- Au(x) club(s) sous le coup d'une sanction ou demandeur(s).
- Pour les rencontres moins de 16 ans et moins de 19 ans (hors phases finales) à chaque club à hauteur de 25 € et le solde à la charge de la Ligue Régionale.

2 – Rencontres jouées sur terrain neutre

Si la rencontre se joue sur terrain neutre suite à la :

- Suspension du terrain de l'association qui aurait dû recevoir
 - L'équipe qui devait recevoir n'a droit à aucun remboursement de frais (déplacement, arbitre(s), Représentant Fédéral)
 - L'équipe sanctionnée sera débitée des frais :
 - D'organisation par la Ligue Régionale dont le montant sera porté au crédit de l'association organisatrice de la rencontre : **300 €** (dont réception d'après-match)
 - Des arbitres et du Représentant Fédéral
- Désignation par la Ligue Régionale (phases finales, tournois, finales régionales et matches divers)
 - Les recettes de ces rencontres encaissées par les organisateurs seront acquises à ces derniers
 - La Ligue Régionale prendra en charge les frais des arbitres et du Représentant Fédéral
 - La Ligue Régionale versera, à l'organisateur, une indemnité forfaitaire en compensation de ses frais d'organisation d'un montant de **300 €**

3 – Barème disciplinaire

Premier carton jaune	**5 €**
2ème carton jaune au cours de la même rencontre pour la même personne inscrite sur la feuille de match	**150 €**
2ème carton jaune pour la même personne dans des rencontres différentes au cours d'une période inférieure ou égale à 60 jours	**150 €**

Les autres montants appliqués sont ceux définis dans le règlement et barèmes disciplinaire de la F.F.R. (Titre V).

4 - Formation des éducateurs / entraîneurs

Pour la saison 2018/2019, les frais d'inscription aux formations sont les suivants :

Accréditation d'accompagnateur	**150 €**
Brevet Fédéral Initiation/Découverte	**450 €**
Brevet Fédéral Développement	**450 €**
Brevet Fédéral Perfectionnement	**450 €**
Brevet Fédéral Optimisation	**450 €**
Recyclage Brevet Fédéral	**150 €**

Remarque : Un parcours de formation peut être effectué sur 3 ans maximum mais le montant total de la formation doit être versé dès la 1ère année.

5 - Formation des arbitres

Pour la saison 2018/2019, les frais d'inscription aux formations d'arbitre sont les suivants :

Formation A.C.F.	**300 €**
Formation A.C.F au-delà du quota selon la charte de l'arbitrage	**150 €**
Formation A.C.F au-delà du quota selon la charte de l'arbitrage et à partir du 3ème arbitre	**Gratuité**
Formation arbitrage rugby à 5	**50 €**

A.C.F. = Arbitre en Cours de Formation